



Préparer les concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) session 2015

Ministère de l'Éducation nationale

jeudi 21 août 2014

Source : [Ministère de l'Éducation nationale \(version juillet 2014\), Présentation des épreuves des concours de recrutement de professeurs des écoles.](#)

Présentation des épreuves d'admissibilité et d'admission du CRPE

« Les épreuves des concours de recrutement de professeurs des écoles (sauf celles du premier concours interne) ont été modifiées par l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles .

Les notes de présentation sont destinées à apporter aux candidats des précisions complémentaires concernant les nouvelles épreuves d'admissibilité et d'admission. Des exemples de sujets complètent la note de présentation des nouvelles épreuves d'admissibilité ».

- [Note de présentation des épreuves d'admissibilité du concours](#)
- [Note de présentation des épreuves d'admission du concours](#)
- Textes de référence :
- [Arrêté du 19 avril 2013.](#)
- [Modifications de certaines modalités d'organisation des concours, Arrêté du 24 juillet 2013.](#)

Descriptif des épreuves du concours externe de recrutement de professeurs des écoles

- [Le lien à consulter.](#)

Note : Épreuves d'admission (extrait)

« Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement des champs disciplinaires du concours, et des rapports qu'ils entretiennent entre eux.

Première épreuve orale : mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat

Durée de l'épreuve : une heure (présentation : 20 minutes ; entretien : 40 minutes)

Cette épreuve vise à évaluer les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques du candidat dans un domaine d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle, choisi au moment de l'inscription au concours parmi les domaines suivants :

- sciences et technologie,
- **histoire,**

- **géographie,**
- **histoire des arts,**
- arts visuels,
- éducation musicale,
- **enseignement moral et civique. (...)** »

Calendrier et modalités d'inscription aux concours

Les inscriptions aux concours de la session 2015 auront lieu par internet du jeudi 11 septembre 2014, à partir de 12h00, au mardi 21 octobre 2014, 17 heures, heure de Paris.

Concours externes :

- Épreuve écrite de français : mardi 28 avril 2015 de 13 heures à 17 heures
- Épreuve écrite de mathématiques : mercredi 29 avril 2015 de 9 heures à 13 heures

Premier concours interne et CAER :

- Épreuve écrite : mercredi 18 mars 2015 de 9 heures à 13 heures
- [Lien calendrier des concours de recrutement de professeurs des écoles de la session 2015.](#)
- [Conditions d'inscription aux concours du premier degré.](#)
- [Épreuves des concours du premier degré, publication au Journal officiel le 27 avril 2013.](#)
- [Sujets des épreuves écrites et rapports des jurys des concours de recrutement de professeurs des écoles.](#)
- [Données statistiques de la session 2014 \(résultats\).](#)